



UNIVERSITE DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1923 - 1924 — N° 45

classé A 678

GUY-CRESCENT FAGON

PREMIER MÉDECIN DE LOUIS XIV

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le Vendredi 21 Décembre 1923

PAR

Jean-Baptiste FRÉGUEL

Né à MACAYE (Basses-Pyrénées) le 20 Novembre 1897

Examineurs de la Thèse

- | | | | |
|---|-------------------------------|-------------------|---------------|
| } | MM. SABRAZES, professeur..... | <i>Président.</i> | |
| | CARLES, professeur..... | } | |
| | MURATET, agrégé..... | | <i>Juges.</i> |
| | R. SIGALAS, agrégé..... | | |

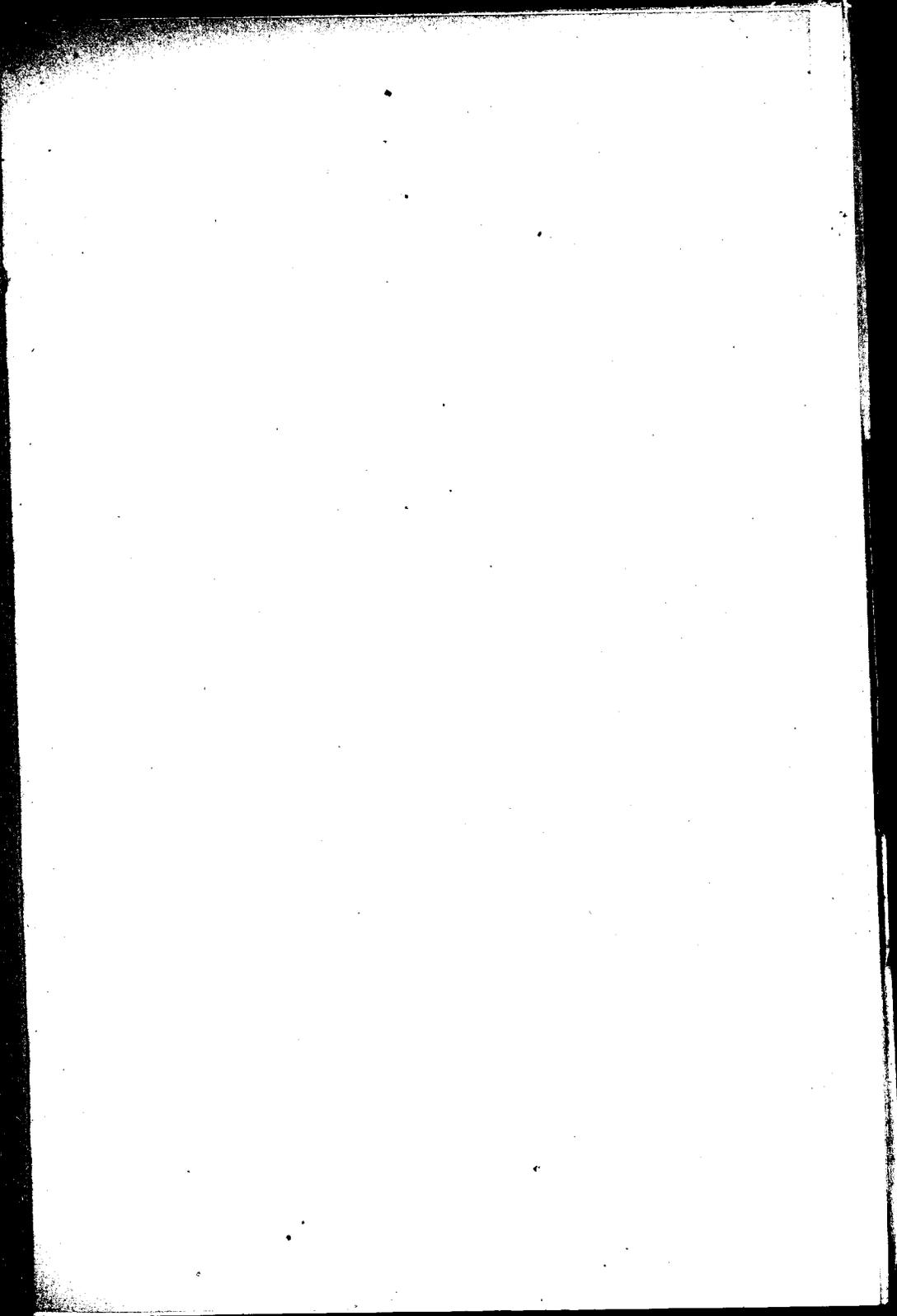


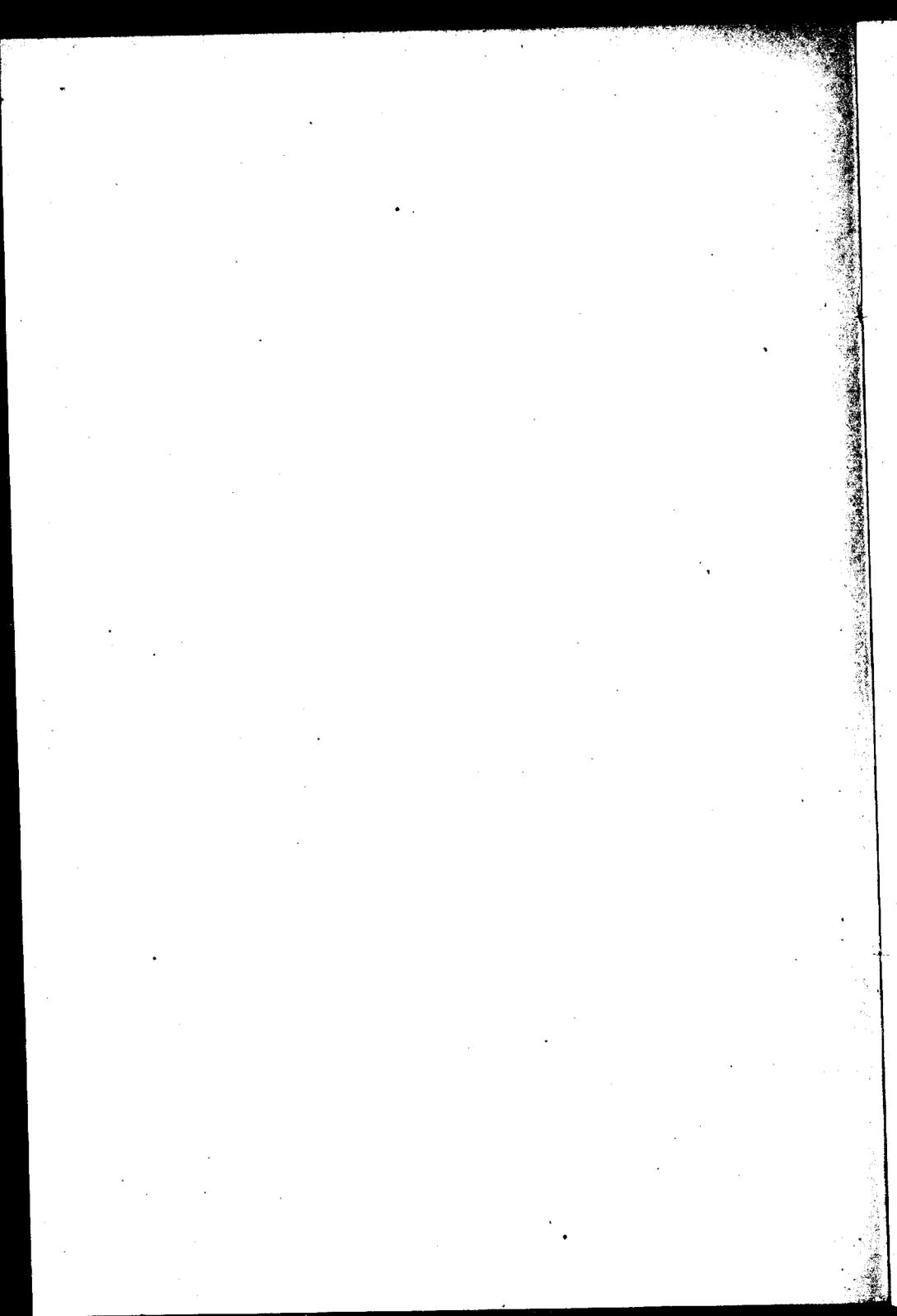
BORDEAUX

IMPRIMERIE VICTOR CAMBETTE

91, Cours de la Marne, 91

1923





UNIVERSITE DE BORDEAUX
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1923 - 1924 — N° 45

GUY-CRESCENT FAGON

PREMIER MÉDECIN DE LOUIS XIV

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le Vendredi 24 Décembre 1923

PAR

Jean-Baptiste FRÉGUEL

Né à MACAYE (Basses-Pyrénées) le 20 Novembre 1897

Examineurs de la Thèse { MM. SABRAZÈS, professeur..... *Président.*
CARLES, professeur..... }
MURATET, agrégé..... } *Juges.*
R. SIGALAS, agrégé..... }

BORDEAUX
IMPRIMERIE VICTOR CABBETTE
91, Cours de la Marne, 91

1923

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. SIGALAS..... Doyen.

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. LANELONGUE, BADAL, PITRES, ARNOZAN, POUSSON.

PROFESSEURS :

	MM.		MM.
Clinique médicale.....	VERGER.	Zoologie et parasitologie.....	MANDOUL.
	CASSAËT.	Médecine expérimentale.....	FERRÉ.
Clinique chirurgicale.....	CHAVANNAZ.	Clinique ophtalmologique.....	LAGRANGE.
	VILLAR.	Clinique chirurgicale infantile et orthopédie.....	DENUCÉ.
Pathologie et thérapeutique générales.....	CRUCHET.	Clinique gynécologique.....	BÉGOUIN.
Clinique d'accouchements.....	RIVIÈRE.	Clinique médicale des maladies des enfants.....	MOUSSOUS.
Anatomie pathologique et microscopie clinique.....	SABRAZÈS.	Chimie biologique et médicale.....	DENIGÈS.
Anatomie.....	PICQUÉ.	Physique pharmaceutique.....	SIGALAS.
Anatomie générale et histologie.....	G. DUBREUIL.	Médec. coloniale et clinique des malad. exotiques.....	LE DANTEC.
Physiologie.....	PACHON.	Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.....	W. DUBREUIL.
Hygiène.....	AUCHE.	Pathologie ext. et chirurgie opérat. et expér.....	GUYOT.
Médecine légale et déontologie.....	N.	Clinique des maladies nerveuses et mentales.....	ABADIE.
Physique biologique et clin. d'électricité médicale.....	BERGONIÉ.	Clinique d'oto-rhino-laryngologie.....	MOURE.
Chimie.....	CHELLE.	Toxicologie et hygiène appliquée.....	BARTHE.
Botanique et matière médicale.....	BELLE.	Hydrologie thérapeutique et climatologie.....	SELLIER.
Pharmacie.....	DUPOUY.		

MM. PRINCETEAU (Anatomie). — LABAT (Pharmacie).

CARLES (Thérapeutique et Pharmacologie). — PETGES (Vénérologie).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.		MM.
Anatomie et embryologie.....	VILLEMEN.	Médecine générale.....	MICHELEAU
Histologie.....	LACOSTE.		BONNIN.
Physiologie.....	DELAUNAY.	Maladies mentales.....	PERRENS.
Anatomie pathologique.....	MURATET.	Médecine légale.....	LANDE.
	R. SIGALAS.		ROCHER.
Parasitologie et sciences naturelles.....	N.	Chirurgie générale.....	DEVERGEY
			PAPIN.
Physique biologique et médicale.....	RÉCHOU.		PÉRY.
Chimie biologique et médicale.....	HERVIEUX.	Obstétrique.....	FAUGÈRE.
	MAURIAC.		TEULIÈRES.
	LEURET.	Ophthalmologie.....	PORTMANN.
Médecine générale.....	DUPERIÉ.	Oto-rhino-laryngologie.....	PORTMANN.
	CREYX.	Pharmacie.....	GOISE.

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.		MM.
Clinique dentaire.....	CAVALIÉ.	Démonstrations et Préparations pharmaceutiques.....	LABAT.
Médecine opératoire.....	N.	Chimie.....	N.
Accouchements.....	PÉRY.	Pathologie interne.....	N.
Ophtalmologie.....	CABANNES.	Chimie analytique.....	N.
Puériculture.....	ANDERODIAS.	Hygiène appliquée.....	N.
Orthopédie chez l'adulte, pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes.....			ROCHER.
Cours complémentaire annexe. — Prothèse et rééducation professionnelle.....			GOURDON.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Dont la vie toute d'honneur et de travail a été pour moi le plus précieux des exemples.

Faible témoignage de mon infinie reconnaissance et de ma profonde affection.

A MA FAMILLE

A MES AMIS

A MES MAITRES
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES HOPITAUX
DE BORDEAUX

A MON PRÉSIDENT, DE THÈSE
MONSIEUR LE DOCTEUR J. SABRAZÈS

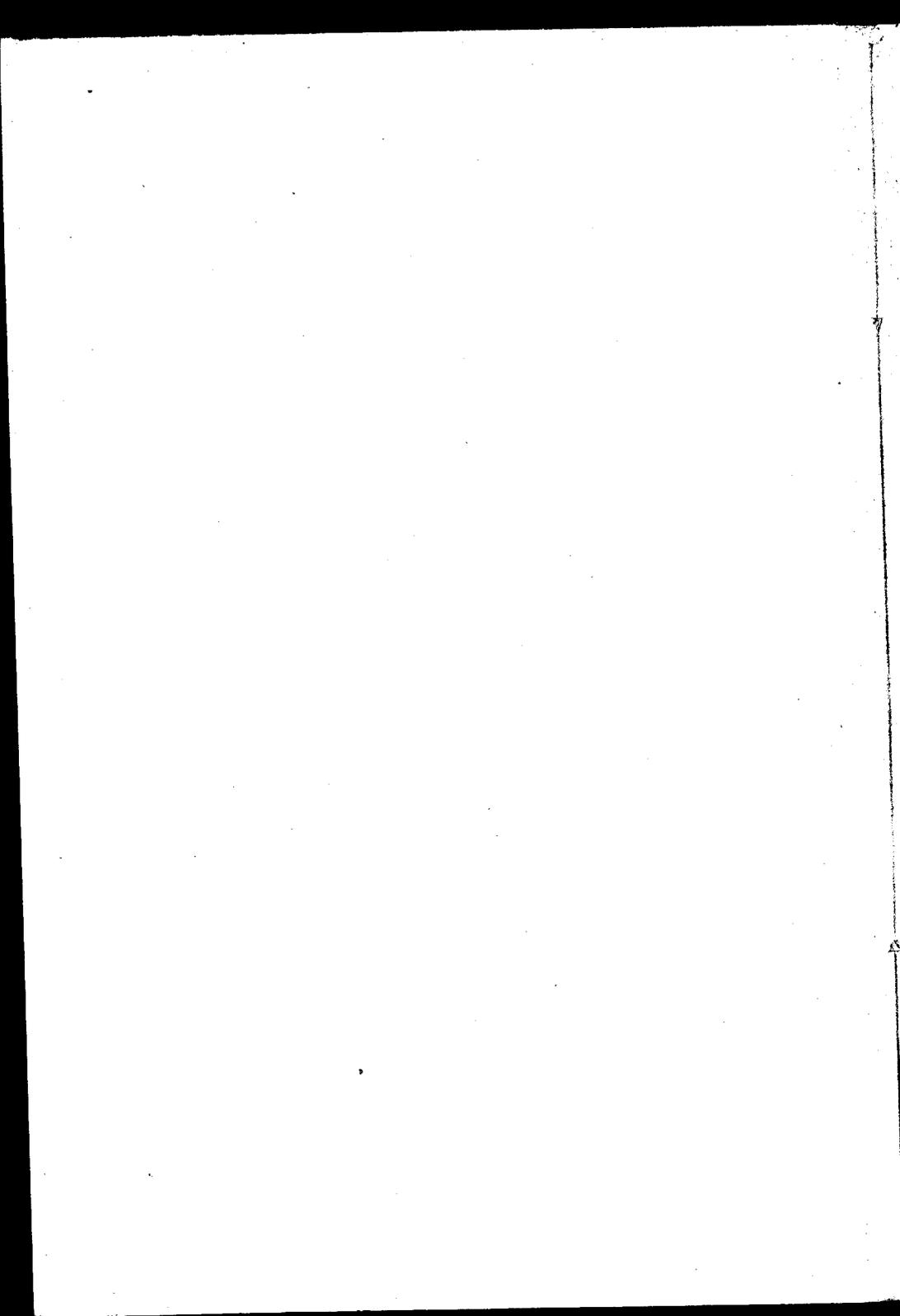
PROFESSEUR D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET DE MICROSCOPIE CLINIQUE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX

MÉDECIN DES HÔPITAUX

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



AVANT-PROPOS

Le voyageur, entre deux étapes, se plaît à revivre en pensée le chemin parcouru. Ainsi, au moment de terminer nos études médicales, et avant de quitter la bonne ville de Bordeaux, il nous est doux de jeter un regard en arrière.

Nos remerciements émus iront d'abord à nos Maîtres de la Faculté et des Hôpitaux de Bordeaux. Ils nous accueillirent avec une bonté paternelle au lendemain de la guerre, et ils nous firent connaître et aimer la science médicale par leurs magnifiques leçons à l'amphithéâtre ou au lit du malade. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de toute notre gratitude.

Durant ces années d'étude, nous eûmes la rare fortune d'avoir quelques amis sûrs et charmants. Ensemble, nous vécûmes nos heures de travail et nous fêtâmes nos succès. Et, leur jeunesse et leur bonne humeur aidant, même les moments difficiles nous semblèrent agréables.

En ce dernier jour qui nous voit réunis, un flot de souvenirs, joyeux ou tristes, nous revient à l'esprit, et c'est avec une émotion intense que nous nous séparons d'eux, car demain ils vont tous repartir, comme nous-même, sur le rude chemin de la vie.

Ce chemin, hélas, devient chaque jour plus difficile pour le médecin.

Nous ne voulons pas parler ici de l'asservissement auquel on veut nous contraindre par l'extension illimitée de la médecine collective. En dehors de cette grave question, il est un autre sujet qui mérite que l'on s'y attache : il semble que l'on cherche à diminuer la confiance du malade en son médecin, par les attaques violentes et répétées dont

notre corporation est l'objet. Et les critiques les plus sévères et les plus injustes, les jugements les plus audacieux, sont souvent accueillis par le public sans contrôle et même sans réflexion.

On ne se contente plus de dénigrer des médecins contemporains. On bafoue encore ceux du passé.

C'est ainsi que dans son livre sur Louis XIV, paru récemment, M. Louis Bertrand a porté sur l'entourage médical du grand roi un jugement sévère et même franchement injurieux.

M. Louis Bertrand n'y va pas de main morte. Médecins, chirurgiens, dentistes, apothicaires, tous sans exception sont cloués au pilori. Il paraît que sans eux (c'est la seule fois dans son livre où M. Louis Bertrand est du même avis que Saint Simon, qu'il traite par ailleurs de « cacographe à l'imagination effrénée ») le grand roi aurait vécu plus d'un siècle. Et la gangrène dont il mourut à 78 ans a été causée, sans nul doute, par les clystères de ses médecins.

Mais la bile de M. Louis Bertrand se déverse, particulièrement âcre, sur Fagon, le dernier des Archiâtres (1) de Louis XIV. La raison ? Elle est très simple : M. Louis Bertrand a vu au Louvre un portrait de Fagon, et ce portrait ne lui plaît pas. « Pour en juger, nous dit-il, il suffit de regarder ce portrait. Couvert d'une volumineuse perruque poivre et sel dont les mèches se hérissent sur son front comme des soies de sanglier, en robe noire et en rabat de batiste blanche, il montre d'abord un long nez flaireur de bassins, comme celui de son confrère Guy Patin, quoique beaucoup moins pointu, une bouche en cul de poule, de petits yeux porcins sans grande expression, un teint jaune et bilieux, un front ridé et obstiné. L'entêtement est le trait caractéristique de cette figure de pédant. On le sent sûr de soi et de sa science, que jamais n'effleurera le plus léger doute. Et l'on peut être bien certain que toutes

(1) Archiâtre : 1^{er} Médecin du Roi.

les évidences contraires à l'idéologie scholastique vinrent se briser contre ce front barré et sillonné de rides profondes. » Et voilà Fagon classé définitivement comme « cuistre » et « dangereux imbécile ».

Il nous a semblé que, pour juger un homme qui a vécu il y a trois siècles, il ne suffisait pas de contempler son portrait, fut-il au Musée du Louvre. Et dans ce modeste travail nous avons essayé d'examiner, sans idée préconçue et sans parti pris, l'œuvre de Fagon, et de rechercher s'il mérite vraiment les injures et les quolibets dont on l'accable si généreusement.

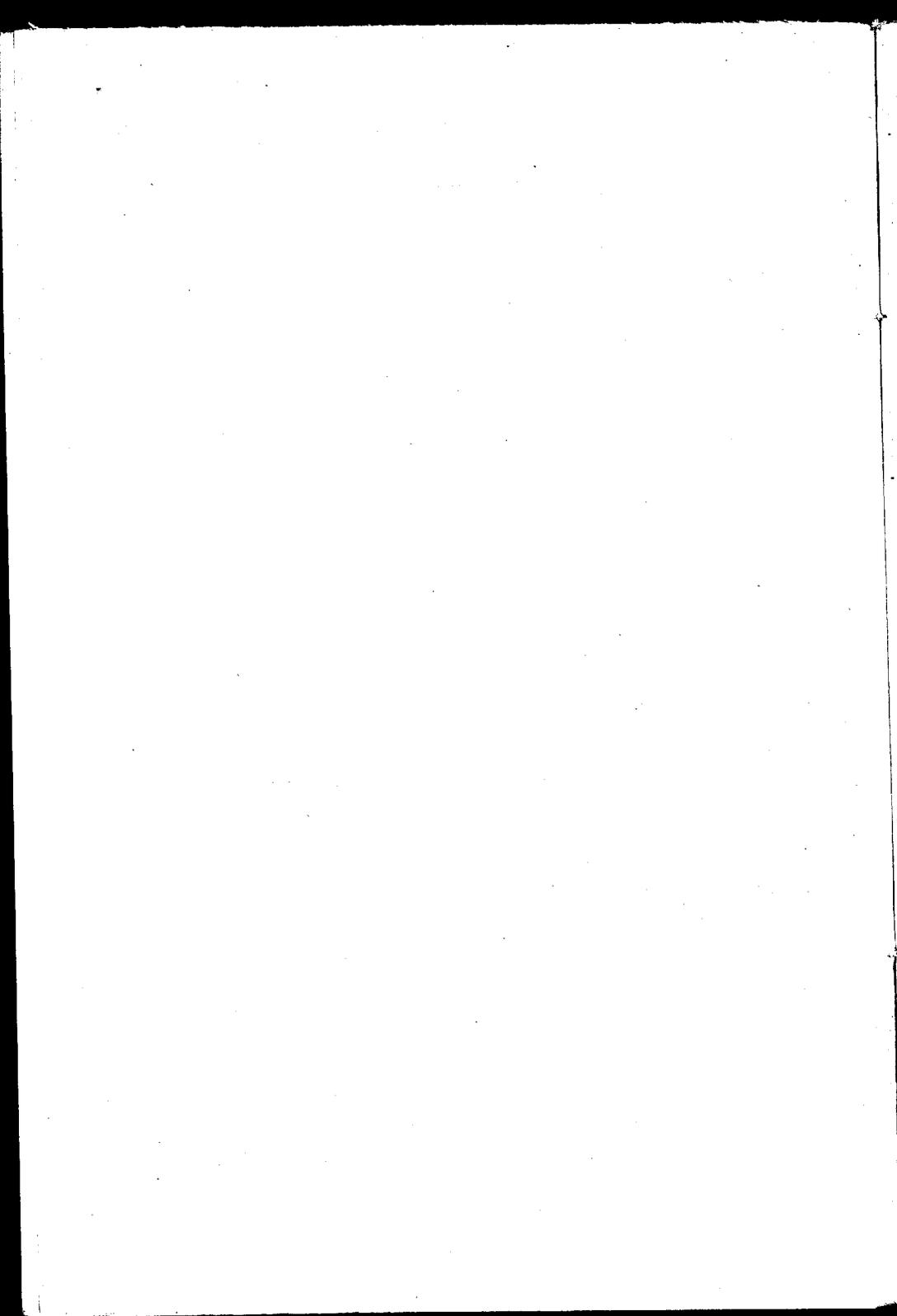
Nous tenons à remercier M. le Professeur Sabrazès, qui nous a inspiré le sujet de cette thèse, et qui a bien voulu nous aider de ses conseils éclairés et de ses profondes connaissances.

De cette étude sur Fagon, nous ferons trois parties :

D'abord, en une courte biographie, nous le suivrons dans les diverses étapes de sa vie ;

Nous verrons ensuite les soins qu'il donna, avec ses confrères, à son auguste malade, et quelle était sa valeur médicale ;

Enfin nous essayerons, pour conclure, de dégager sa physionomie véritable.



GUY-CRESCENT FAGON

MÉDECIN DE LOUIS XIV

I

Sa vie. - Son œuvre médicale.

Guy Crescent Fagon naquit à Paris, le mardi 11 mai 1638. Son père, Henri Fagon, Commissaire ordinaire des guerres, devait mourir plus tard, en 1649, au siège de Barcelone. Sa mère, Louise de la Brosse, était la nièce de Guy de la Brosse, médecin ordinaire du roi Louis XIII et fervent botaniste.

Guy de la Brosse avait obtenu du roi Louis XIII, par un édit de 1626, la création d'un Jardin des Plantes dont il fut nommé intendant. Il y avait son logement et n'en sortait jamais, passant sa vie à l'organiser avec amour.

Sa nièce, M^{me} Fagon, logeait chez lui, et c'est ainsi qu'elle mit au monde Fagon, qui grandit dans ce cadre merveilleux de plantes et de fleurs, sous la tutelle de son grand'oncle.

Après de brillantes études faites au collège Sainte-Barbe, il entreprit l'étude de la Médecine. « Etant encore sur les bancs, nous dit Fontenelle, il fit une action d'une audace signalée qui ne pouvait guère en ce temps être entreprise que par un jeune homme, ni justifiée que par un grand succès : il soutint dans une thèse la circulation du sang. Les vieux docteurs trouvèrent qu'il avait défendu avec esprit cet étrange paradoxe, et il eut le bonnet de docteur

en 1664. » La même année, il épousa Marie Nogereau, fille d'un orfèvre joaillier, laquelle mourut en 1717 (1).

Ici commence la première époque de sa vie, où il fut plus botaniste que médecin, et voici en quelles circonstances :

Le premier médecin du roi était aussi surintendant du Jardin Royal. Après la mort de Guy de la Brosse, deux archiâtres, Jacques Cousinot et Vauthier, plus occupés des soins de la Cour que du Jardin, l'avaient totalement négligé, si bien qu'il ressemblait à un désert et que tout était à refaire. Vallot, devenu premier médecin, entreprit de le relever et Fagon, enthousiasmé, lui offrit avec joie son concours.

Il fit alors de nombreux voyages en Auvergne, sur les Alpes, en Provence, en Languedoc et sur les Pyrénées. Il contribua en passant à faire connaître les vertus des eaux de Barèges, et il revint de ses voyages avec de nombreuses collections de plantes et de fleurs rares et magnifiques destinées à repeupler son cher Jardin Royal.

En 1665, Vallot fit un catalogue de toutes les plantes du Jardin intitulé « *Hortus Regius* ». Il y en avait plus de quatre mille. Fagon le rédigea en grande partie et il le fit précéder d'un petit poème latin de deux cents vers.

Son dévouement reçut sa juste récompense. Il fut nommé professeur en botanique et en chimie dans ce jardin qu'il aimait tant. Ses brillantes leçons attirèrent de toutes parts de nombreux botanistes désireux de s'instruire et il mit, si l'on peut dire, la botanique à la mode.

Le trait principal de Fagon est d'avoir été un travailleur infatigable durant toute sa vie. Ses occupations et ses

(1) De son mariage il eut deux fils :
Antoine FAGON, né en 1666, qui devint évêque de Lombez, puis de Vannes, où il mourut le 16 février 1732 ;
Louis FAGON, né le 25 janvier 1680, qui devint Conseiller au Parlement de Paris et mourut célibataire le 8 mai 1744.
Le nom de FAGON se trouve ainsi éteint.

cours du Jardin ne lui suffisaient pas. « En même temps, il exerçait la médecine dans Paris avec tout le soin, toute l'application, tout le travail d'un homme fort avide de gain; et, cependant, il ne recevait jamais aucun paiement, malgré la modicité de sa fortune. Il ne se proposait que d'être utile, et de s'instruire pour l'être toujours davantage » (1).

Ainsi, sa réputation grandissait à la Cour. Le Roi le choisit comme premier médecin de la Reine Marie-Thérèse, en 1680. Celle-ci succombait trois ans après, et le 3 août 1684 il fut nommé médecin du Duc de Bourgogne et des autres Enfants de France, aux appointements de 11.500 livres. Il était déjà fort lié avec M^{me} de Maintenon, intendante des Enfants de France, et ce rapprochement accrut encore leur amitié.

Enfin, le Roi lui conféra la dignité la plus enviée du royaume, il en fit son premier médecin en 1693, dans des circonstances qui méritent d'être rappelées : le crédit de l'archiâtre Daquin à la Cour commençait à s'ébranler. Créature de M^{me} de Montespan, et par conséquent antipathique à M^{me} de Maintenon, Daquin avait le tort de fatiguer le Roi de ses demandes importunes pour lui et pour les siens. Le 1^{er} novembre 1693, son renvoi fut décidé et il lui fut annoncé le lendemain matin, avec ordre de ne plus revoir le Roi qui lui accordait 6.000 livres de pension. Le jour même, Fagon était nommé (2).

Depuis qu'il avait été attaché à la Cour, il se faisait

(1) FONTENELLE. — Eloges des Académiciens.

(2) On a fait grief à FAGON d'avoir contribué, par son attitude doucereuse, à la disgrâce de son prédécesseur. Voici, d'après M. RAYNAUD, comment les choses se passèrent :

« Le Roi étant à Marly eut un fort grand accès de fièvre. Les médecins, sur le minuit, voyant que la fièvre diminuait, lui firent prendre un bouillon. DAQUIN dit : « Voilà qui est sur son déclin, je m'en vais me coucher ». FAGON fit semblant de le suivre et s'arrêta dans l'antichambre en disant entre ses dents : « Quand donc veillerons-nous ? Nous avons un si bon maître et qui nous paie si bien ! » Il se mit sur son fauteuil appuyé sur son bâton; il y était aussi bien que dans sa chambre, parce qu'il ne se déshabille jamais et ne dort qu'à son séant, à cause de son asthme. Une heure après, le Roi appela le 1^{er} valet de chambre et se plaignit à lui que sa fièvre



remplacer dans ses fonctions de professeur au Jardin Royal par un de ses élèves illustres, Tournefort.

Tournefort, docteur de Montpellier, soutint sa thèse cardinale à Paris, le 29 novembre 1695, sous la présidence de Fagon, à qui elle avait été dédiée. A cette occasion, Fagon offrit un repas splendide à toute la Faculté dans son logement du Jardin du Roi.

Il avait d'ailleurs, pour la Faculté de Médecine de Paris, dont il était membre, un vif attachement, et elle trouva en lui, dans beaucoup d'occasions, un défenseur opiniâtre : ce fut lui qui parvint, après beaucoup d'efforts, à faire supprimer la Chambre Royale de Médecine, le 9 juin 1694. Cette Chambre Royale était formée de médecins provinciaux attachés à la Cour qui avaient formé un corps à part, une sorte de Faculté rivale de celle de Paris. Ils avaient choisi pour président Daquin, premier médecin de Louis XIV, et ils avaient fondé une chambre syndicale avec des syndics, un trésorier, etc.

Lors du dîner offert à l'occasion de la thèse de Tournefort, il fut décidé que le portrait de Fagon, peint par Rigaud, serait donné à la Faculté. Il y est représenté en costume de docteur régent. On a de ce portrait deux gravures, dont l'une gravée par Edelinck. Autour du portrait est la légende : « *Guido Crescentius Fagon a sanctoribus Consiliis Archiatorum comes* ». Au-dessous sont gravées ses armes. Elles étaient « d'azur à un mouton d'argent regardant un lion d'or surmonté d'un soleil de même accolé de gueules à une jumelle d'argent, accompagnée de 6 annelets de

durait encore. Il lui dit : « Sire, M. DAQUIN est allé se coucher, mais M. FAGON est là, le ferais-je entrer ? — Que me dira-t-il, lui dit le Roi, qui craignait que le 1^{er} médecin ne le sût ? — Sire, reprit NIERT (et ce que je dis, je le tiens de lui) il vous dira peut-être quelque chose, il vous consolera. » FAGON entra, tâta le pouls, fit prendre de la tisane, fit changer de côté, et enfin se trouva seul auprès du roi pour la première fois de sa vie. DAQUIN eut son congé trois mois après, sur une bagatelle dont on lui fit une querelle d'allemand. » (Mémoires de l'Abbé DE CUOTY).

Il faut remarquer que cette scène eut lieu trois mois avant le renvoi de DAQUIN ; il ne semble pas que ce motif ait pu suffire à motiver sa disgrâce.

même 3 en chef et 3 en pointe 2 et 1 » (1). Au-dessous de la gravure, un épigraphe de Santeuil (2).

Il est bon de rappeler qu'à la fin du xvii^e siècle, les finances du royaume étant fort mal en point, le blason s'accordait volontiers moyennant une modique redevance. Fagon paya le sien 40 livres.

Tournefort, de son côté, ne se montra pas ingrat envers son maître et bienfaiteur. Il donna son nom « Fagonia » à un genre de la famille des rosacées renfermant une dizaine d'espèces répandues dans l'Orient et le bassin méditerranéen. La sollicitude de Fagon envers son jardin ne se démentit d'ailleurs jamais. Il lui arriva plusieurs fois de suppléer, par ses propres ressources, aux fonds officiels qui manquaient dans des temps difficiles. « Ce petit coin de terre, dit Fontenelle, ignorait presque sous sa protection les malheurs du reste de la France ».

« Dès qu'il fut premier médecin, il donna à la Cour un spectacle rare et singulier, un exemple, qui non seulement n'y a pas été suivi, mais peut-être y a été blâmé. Il diminua beaucoup les revenus de sa charge, il se retrancha ce que les autres médecins de la Cour, ses subalternes, payent pour leurs serments ; il abolit des tributs qu'il trouvait établis sur les nominations aux chaires royales de professeur en médecine dans les différentes Universités et sur les intendances des eaux minérales du royaume. Le Roi, en faisant la maison du Duc de Berry, lui donna la charge de premier médecin de ce prince pour la vendre à qui il voulait. Ce n'était pas une somme à mépriser, mais Fagon ne se démentit point ; il représenta qu'une place aussi importante ne devait pas être vénale et la fit tomber à M. de la Garlière, qu'il en jugea le plus digne.

Aussi, pour être parvenu à la première dignité de sa

(1) Bibliothèque Nationale. — Armorial général, Versailles, n^o 65.

(2) Il existe encore d'autres portraits de FAGON, dont un peint par JOUVENET au Louvre (salle xiv, n^o 441).

profession, ne s'était-il nullement relâché du travail qui l'y avait élevé. Il voulait la mériter encore de plus en plus après l'avoir obtenu. Les fêtes, les spectacles, les divertissements de la Cour ne lui causaient aucune distraction. Tout le temps où son devoir ne l'attachait pas auprès de la personne du Roi, il l'employait ou à voir des malades, ou à répondre à des consultations, ou à étudier. Toutes les maladies de Versailles lui passaient par les mains, et sa maison ressemblait à ces temples de l'antiquité où étaient en dépôt les ordonnances et les recettes qui convenaient aux maux différents. Il est vrai que beaucoup de courtisans s'adressaient à lui croyant faire ainsi leur cour au Roi ; heureusement pour eux, ce premier médecin était aussi un grand médecin. »

En 1699, il fut élu comme membre associé de l'Académie des Sciences.

Mais il ne jouissait pas d'une bonne santé. Il était d'une constitution très faible et sujet à un asthme violent. Saint Simon dit qu'il avait eu quelques attaques d'épilepsie, et il avait été témoin d'une attaque à Versailles. « Asthmatique, très bossu, très décharné, très délicat et sujet aux atteintes du haut mal, Fagon était un méchant « sujet » en terme de chirurgie ».

Il éprouvait depuis quelque temps une gêne du côté de la vessie. Mareschal, chirurgien à la Cour, l'examina et constata l'existence d'une pierre nécessitant l'opération de la taille. L'opération réussit à merveille malgré l'ignorance totale de l'antisepsie de l'époque, et le grand âge de Fagon qui avait alors 63 ans. Le 16 février 1702, il y eut une messe dans la chapelle des écoles pour la guérison de Fagon.

Après la mort de Louis XIV, il se cloîtra dans son appartement du Jardin du Roi dont il avait toujours l'administration. De son fauteuil, il se plaisait à contempler son œuvre, et la vue de toutes ces plantes qu'il avait réunies au prix de longs et pénibles efforts égayait sa vieillesse chancelante. Sa femme mourut en 1717 et, moins d'un an

après, il la rejoignait dans la tombe, à l'âge de 80 ans. « Il mourut, dit Saint Simon, dans une grande piété et dans un grand âge pour une machine aussi contrefaite et aussi cacochyme qu'était la sienne, que son savoir et son incroyable sobriété avaient su conduire si loin, toujours dans le travail et dans l'étude. »

A la date de sa mort, les commentaires de la Faculté s'expriment ainsi :

« *Die veneris II martis 1718 supremum diem obiit M. Guido Crescentius Fagon, antiquior scholæ magister, Regi a sanctoribus consiliis, archiatorum comes, et Ludovici magni, dum viveret, medicus primarius, Regiæ scientiarum academiæ socius honorarius, necnon supremus horti regii moderator : vir quidem immortalitate dignus et in Facultatem beneficentissimus ; omni laude major, virtute, scientia et probitate nemini parandus, cujus corpus post tridie sepultum est in cæde Deo sacra sub invocatione S. Medardi. Sacrum pro eo celebratum est in scholarum sacello die sabbati 26 ejusdem mensis* » (1).

On lit dans le « *Mercure de France* » du 13 mars 1718 : « Toute la Cour a fait compliment à M. Fagon, Conseiller au Conseil des Finances, sur la mort de M. Fagon, son père, décédé la veille. On parle fort de son testament qui ne contient que deux lignes : il recommande son âme à Dieu, implore sa miséricorde, et fait Monsieur son fils son légataire universel et signe Fagon ».

Le billet d'enterrement que son fils a envoyé à ses amis et parents n'est pas moins simple : « Messieurs et Dames

(1) Le deuxième vendredi de mars 1718 mourut M. Guy-Crescent FAGON, maître très ancien de l'École, Conseiller du Roi, Membre de l'Institution des Archiâtres, premier médecin de Louis le Grand durant sa vie, Membre honoraire de l'Académie royale des Sciences, et directeur suprême du Jardin Royal. Cet homme, digne de l'immortalité, a rendu les plus grands services à la Faculté. Il était au dessus de tout éloge, et ses vertus, sa science et sa valeur morale étaient incomparables. Son corps a été enterré le lendemain à l'église Saint-Médard. Un service à son intention a été célébré dans la chapelle des Écoles le samedi 26 du même mois. »

sont priés d'assister à l'enterrement de M. Fagon, docteur en médecine, décédé au Jardin Royal. Il sera enterré à Saint-Médard, sa paroisse ».

On ne trouve plus de trace, à l'église Saint-Médard, du tombeau de Fagon (Corlieu).

Les publications médicales de Fagon ne sont pas très nombreuses. Il est vrai que ses occupations ne lui laissaient guère de loisirs. Sa journée se passait en effet presque toute dans la compagnie du Roi : le matin, il assistait au lever avec le premier chirurgien et, après s'être informé de la nuit passée, il le frictionnait avec des linges chauds. Après la promenade ou la chasse, nouveau changement de linge et nouvelle friction. Tous les menus lui étaient soumis. Et, le soir, il assistait à la cérémonie du coucher, jusqu'à l'extinction de la bougie.

Les jours de purgation, c'est lui qui administrait la médecine et il restait au chevet du malade jusqu'au dernier résultat, c'est-à-dire une bonne partie de la journée.

En plus de cela, il avait une énorme clientèle de courtisans, et il trouvait moyen de consacrer quelques heures à son Jardin Royal.

On comprend que, dans ces conditions, il n'ait pas beaucoup publié.

En dehors de la part qu'il prit à la rédaction du catalogue « *Hortus Regius* ». Il a écrit quelques opuscules sur le régime lacté, sur les propriétés du quinquina et la façon de l'administrer, sur les inconvénients du tabac, et sur l'ergot de seigle. On trouvera à la bibliographie la relation de ses divers ouvrages.

Mais le plus curieux des écrits qui nous restent de lui est sans nul doute le « *Journal de la Santé du Roi* ».

Ce journal fut tenu successivement par Vallot, Daquin et Fagon. C'est un véritable recueil d'observations cliniques faites au lit du grand Roi par ses trois médecins. Et ainsi nous sommes renseignés jour par jour des moindres indispositions comme des plus graves maladies de Louis XIV.

D'ailleurs, nous reviendrons longuement sur ce Journal au cours du chapitre suivant.

Fagon emportait en mourant le « deuil » de l'institution des premiers médecins.

Par la suite, en effet, en conséquence de la simplification de l'étiquette, le premier médecin n'abordant plus le Roi que sur son appel, il se confondit dans la foule des habitués de la Cour.

De plus, la création de l'Académie de Médecine le dépouilla de son droit de surveillance des intérêts professionnels de la corporation, ce qui lui enleva son autorité morale et ses pouvoirs effectifs.

II

Les Médecins de Louis XIV. - Sa vie pathologique.

Avant de juger l'œuvre des médecins de Louis XIV, il convient de les situer dans leur époque et d'examiner l'état des sciences médicales à ce moment. Nous verrons ensuite, en un rapide exposé, la vie pathologique du grand Roi, qui a été, hélas, lourdement chargée.

Le xvii^e siècle n'a pas été, pour la médecine, une époque bien brillante.

Après avoir sombré, avec toutes les autres sciences, dans les ténèbres du moyen-âge, elle nous était revenue, à la suite des croisades, par l'intermédiaire des arabes. Mais il y avait en France deux écoles médicales :

Celle de Montpellier, qui avait hérité des sciences arabes, en particulier de la chimie, faisait de la médecine chimique.

Celle de Paris s'inspirait directement des traditions d'Hippocrate, de Galien et des autres médecins de l'antiquité : d'où la médecine galénique. Les deux écoles furent longtemps en lutte ouverte.

La médecine chimique était représentée à Paris par la « Chambre Royale de Médecine » dont nous avons parlé plus haut, car la plupart des médecins du Roi venaient de Montpellier. On a vu que Fagon fit supprimer cette Chambre et, ainsi, la médecine galénique parut triompher définitivement de sa rivale.

Cependant, beaucoup de médecins Parisiens, parmi lesquels Fagon, usaient déjà de préparations chimiques qui leur semblaient supérieures.

Aussi la rivalité des deux écoles alla diminuant chaque

année et, en fait, c'est de cette époque que date le mouvement progressif qu'ont suivi les sciences médicales jusqu'à nos jours.

On a beaucoup médité de cette médecine du xvii^e siècle. « Cependant, nous dit M. Mauriac, considérons quelques dates : de 1619 à 1628, Harvey conçoit la circulation du sang, la prouve et l'affirme publiquement ; en 1622, Aselli découvre les vaisseaux chylifères ; en 1648, Pecquet décrit le réservoir du chyle ; en 1650, Bartholin et Rudbeck découvrent le réseau lymphatique ; vers 1680, Leuwenhœk construit les premiers microscopes ; en 1660, le quinquina est introduit en France ; en 1686, le français Grenier apporte du Brésil l'ipéca. En un demi-siècle, quelle course au progrès. »

Ce qui est certain, c'est qu'à ce moment les médecins étaient bien mal armés contre la plupart des maladies. Toute la médecine reposait sur la théorie des tempéraments et celle des humeurs, d'où découlait naturellement l'usage des saignées et des purgations. La circulation du sang était repoussée par tous les vieux docteurs (on a vu que Fagon l'avait soutenue ardemment). L'auscultation n'existait pas. Les sciences de laboratoire n'étaient pas encore nées, et l'arsenal thérapeutique des apothicaires était fort mal garni.

C'est pourtant dans ces conditions que Vallot, Daquin et Fagon durent exercer leur art, et nous verrons que le travail ne leur manqua pas.

« Que le grand Roi paraît petit quand on lit le Journal de sa santé, nous dit Corlieu ! »

Car le Louis XIV des médecins n'est plus le brillant héros que l'histoire nous a dépeint, mais bien un jeune homme valétudinaire atteint successivement de maladies fort graves, puis un homme toujours souffrant, condamné à un régime sévère, obligé de supporter de graves opérations, et enfin un vieillard podagre artério-scléreux, conti-

nuellement tourmenté par la gravelle, dont la gangrène vient enfin terminer l'existence.

Les conditions physiologiques de sa naissance étaient précaires. Sa mère, Anne d'Autriche, légère et enjouée, aimait les plaisirs et les fêtes ; Louis XIII, au contraire, aussi misogyne que misanthrope, cachait dans les coins les plus reculés de son appartement du Louvre son irrémédiable mélancolie et s'obstinait à ne pas partager la couche de la Reine.

Dix-huit ans se passèrent ainsi, au bout desquels Richelieu inquiet pour la succession de la couronne parvint, après d'habiles combinaisons, à leur faire reprendre la vie commune. C'est alors que naquirent le Dauphin, futur Louis XIV, le 5 septembre 1638 et, deux ans après, Monsieur.

Au sujet de cette naissance tardive, les médecins de l'époque ne cachent pas leurs craintes et, au début de son Journal, Vallot nous dit :

« Dieu, par une grâce particulière, nous a donné un Roi si accompli et si plein de bénédictions, en un temps où toute la France avait presque perdu toutes les espérances d'un si heureux successeur, et lorsque le Roi, son père, commençait à se ressentir d'une faiblesse extraordinaire, causée avant l'âge par les longues fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir pas espérer une plus longue vie ni une parfaite guérison. De sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la Reine mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentit de la faiblesse du Roi, son père. Ce qui, indubitablement, serait arrivé, si la bonté du tempérament de la Reine et sa santé héroïque n'avaient rectifié les mauvaises impressions de ses premiers principes. »

Les médecins de Louis XIV n'étaient pas d'accord sur son tempérament. Vallot, qui en parle longuement, lui trouve tous les attributs du sanguin et du bilieux. Au contraire, Fagon qui entre en scène en 1693 penche pour le lymphatisme. En fait, il semble que ce tempérament n'est pas resté

identique à lui-même. Jusqu'à la trentaine, le sanguin prédomine. Ensuite le lymphatique prend le dessus et il est fort possible que les excès de toutes sortes auxquels se livrait le Roi n'y furent pas étrangers.

Sa jeunesse et son adolescence furent fréquemment coupées par des maladies aiguës, assez graves pour la plupart.

« Sa première éducation, dit Saint Simon, fut tellement abandonnée, que personne n'osait s'approcher de son appartement. Jusque là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais Royal. Les gouvernantes jouaient tout le jour et le laissaient entre les mains de leurs femmes de chambre. Il mangeait tout ce qu'il attrapait sans qu'on fit attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé. Si on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelques miettes que Monsieur et lui allaient manger dans un coin. »

Malgré tout, sa première enfance fut à peu près normale, et il nous faut arriver au 11 novembre 1647 (il avait alors 9 ans) pour lui trouver sa première maladie sérieuse.

Il eut alors une variole à forme grave qui mit ses jours en danger. Cependant, il guérit au bout de vingt jours, mais il devait conserver toute sa vie, sur son beau visage, les stigmates de cette fâcheuse maladie.

Dans les années suivantes, nous trouvons quelques indigestions (déjà !) et une certaine « tumeur squirreuse du mamelon », qui n'était vraisemblablement qu'un engorgement de la glande mammaire.

En 1655, grand embarras de Vallot. On l'avertit que les chemises du Roi étaient régulièrement tachées de pus jaune verdâtre. Vallot, qui n'osait dire à personne, pas même au Roi, la nature vraie de son mal, nous explique, en de longues phrases embarrassées, que cet écoulement était dû à la faiblesse des vaisseaux spermatiques et à l'abus du cheval et de la chasse. En fait, il mit son malade au repos et lui fit prendre les eaux de Forges pour lui permettre de

suivre un régime convenable. Et cette gonorrhée mit sept mois à guérir (1).

En 1658, au siège de Calais, le Roi eut une forte atteinte de fièvre typhoïde et il fut à toute extrémité. Sa guérison, presque inespérée, fut attribuée au vin émétique qu'un médecin d'Abbeville, nommé Du Sauzai, lui fit prendre. Sa convalescence fut longue mais elle s'acheva heureusement.

Les années suivantes sont relativement calmes. Ce n'est qu'en 1662 que le Roi devait ressentir pour la première fois ces crises de « vertiges » avec état syncopal qui devaient par la suite, en se répétant fréquemment, causer tant de soucis à ses médecins et à son entourage. Mais il nous faut remarquer, dit Delmas, que cette année là se montre particulièrement féconde en aventures amoureuses. C'est l'époque de La Vallière. Louis XIV, profondément épris, se livrait corps et âme aux plus déprimants excès : chasses, fêtes, bals, comédies, festins, se succédaient en un tourbillon enchanteur où le monarque et ses sujets oublièrent à qui mieux mieux que les forces humaines sont essentiellement précaires et limitées. Conséquence directe pour le Roi : première manifestation de ces crises subites de « vertiges ».

Cette vie enchanteresse fut fâcheusement coupée en 1663 par une rougeole sans gravité.

Ausitôt guéri, il reprit avec la même ardeur le cours interrompu de ses plaisirs. Les crises de « vertiges » revenaient, chaque année, plus fréquentes, mais il n'en avait

(1) Malgré ce qu'en dit VALLOT, la chasteté de Louis XIV n'était pas bien grande. C'était justement alors l'année de ses amours avec Olympe MANGINI.

« J'ai vu encore cette vieille créature de BAUVAIS, LA BAUVAIS qui la première apprit au Roi ce qu'il a si bien pratiqué auprès des femmes. Cette borgne entendait fort bien à faire de ces élèves....

..... Le feu Roi a été très galant assurément, mais il est souvent allé jusqu'à la débauche. Tout lui était bon alors : paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes de chambre, femmes de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant de l'aimer. » (Mélanges historiques, par Elisabeth-Charlotte de Bavière.)

cure. Vallot essaya de tout contre cette fâcheuse indisposition : régime, sports, purgations, saignée, cordiaux (essence de cannelle et esprit ammoniac). Rien n'y faisait, car le Roi ne voulait pas changer sa manière de vivre. Il voulait surtout faire bonne figure à table, et les nombreux festins de l'époque lui causèrent de douloureuses indigestions.

De 1673 à 1683, on peut noter des crises de « vapeurs » fréquentes, quelques accès de somnambulisme, des « flux de ventre », du paludisme et les premières atteintes de la goutte qui devait par la suite devenir si gênante pour le souverain. Enfin quelques rhumes et des fluxions dentaires sur lesquelles nous reviendrons.

En 1683, le Roi étant à la chasse dans la forêt de Fontainebleau fit une chute de cheval et se luxa le coude gauche. Cette luxation fut brillamment réduite par le chirurgien Félix.

Dans les années qui suivirent, des extractions dentaires amenèrent une perte de substance de la voûte palatine. Il en résulta une communication très incommode de la bouche et du nez occasionnant un reflux de liquides par cette voie. Il eut aussi une sinusite et un ozène persistant. Mais là encore Félix et Dubois parvinrent à le guérir après de nombreuses cautérisations au fer rouge et des lavages avec des solutions antiseptiques.

C'est en 1682 que se place l'histoire de la célèbre fistule de Louis XIV. C'était une fistule anale d'origine tuberculeuse probable, contre laquelle Daquin essaya tous les remèdes possibles. Mais comme elle s'obstinait à persister, l'opération fut décidée. Elle eut lieu en grand secret, le 18 novembre 1686, et fut pratiquée par Félix assisté de tout le corps médical du Roi. Le 11 janvier 1687, le Roi put sortir à pied de ses appartements et se promener dans l'orangerie.

Il se montra d'ailleurs généreux envers ceux qui l'avaient débarrassé d'une si pénible infirmité. Félix reçut 50.000 écus et la terre des Moulineaux estimée à la même somme ;

Daquin 100.000 mille livres; Fagon 80.000 livres; les quatre apothicaires chacun 12.000 livres et Leraye, l'élève de Félix, 400 pistoles, ce qui faisait un total de 372.000 livres.

Après sa guérison, il reprit ses bonnes habitudes d'excès de table et de vie mondaine. Aussi, à partir de ce moment, nous n'observons plus que des accès de goutte de plus en plus rapprochés, de la gravelle, des dérèglements digestifs sans nombre. Les moustiques des marécages voisins du Château de Versailles lui causèrent aussi quelques accès de paludisme. Nous aurons l'occasion de revenir, au cours du chapitre suivant, sur son incroyable voracité.

« Il nous faut cependant remarquer, nous dit M. Louis Delmas, le régulier et périodique tribut que, en dehors des accidents quasi journaliers de ses prouesses gastronomiques, le Roi payait toujours généreusement à la lourde souveraineté des primeurs et de la venaison. La saison des petits pois et celle des perdreaux étaient tout particulièrement désastreuses pour l'estomac constamment surmené et jamais rebuté de l'insatiable monarque. Entraîné par sa voracité naturelle, il ingurgitait, sans le moindre travail de mastication préparatoire, les aliments qui le tentaient et qu'il rendait ensuite « tels quels », à l'instar d'inertes corps étrangers. »

Aussi ses jours de médecine deviennent de plus en plus fréquents, et ses stations sur le précieux fauteuil s'allongent insensiblement. Il finit par y recevoir ses familiers et, les jours de purgation, il ne le quittait que pour se mettre au lit.

En 1696, un furoncle qui dégénéra en anthrax fut débridé largement par M. Félix, qui fit une grande incision cruciale afin de nettoyer soigneusement les anfractuosités du pourtour.

A partir de ce moment, le grand Roi descendit la pente abrupte de la vieillesse tourmenté plus que jamais par sa gravelle, sa goutte et ses indigestions.

Il est regrettable que le « *Journal de la Santé du Roi* » se

termine en 1711. Fagon, vieux, perclus et souffrant ne prit plus la peine de le continuer. Aussi, sur les années qui suivent nous ne sommes plus renseignés que par le Journal du Marquis Dangeau, très laconique, et les mémoires de Saint Simon, sujettes à caution.

Nous y lisons néanmoins que la santé du Roi allait s'affaiblissant de plus en plus. Le 11 août 1715, il se plaignit de douleur sciatique du côté gauche. Le 14, la jambe commençait à enfler. Cet œdème augmenta chaque jour davantage.

Le 26, on pratique quelques mouchetures et des incisions profondes au bistouri : on constate de la gangrène.

Les médecins s'avouent impuissants à enrayer le mal ; on recourut, sur les instances des courtisans, à un charlatan provençal nommé Brun qui se disait possesseur d'un élixir infailible contre toutes sortes de gangrènes. Mais l'élixir, que le Roi prit par deux fois, n'amena aucune amélioration.

Enfin le Roi entra dans le coma le 31 août et mourut le dimanche, 1^{er} septembre, à 8 heures 1/4.

L'autopsie fut faite le lundi 2 septembre, en présence de hauts dignitaires de la Cour, de deux médecins de la Faculté de Paris, et des médecins et chirurgiens du Roi.

III

Fagon et la critique.

Comme on vient de le voir, Louis XIV était un malade assez complexe et pas bien facile à soigner, en raison même de la multiplicité de ses indispositions. Fagon, qui fit de son mieux pour le soulager, a été violemment critiqué. Examinons les reproches qu'on lui fait.

De son vivant, il eut affaire à deux censeurs sévères : Guy Patin et Saint Simon. Nous s'insisterons pas sur le premier, car son esprit de parti est suffisamment connu : tout ce qui n'était pas fait par lui, ou selon ses doctrines, était mal fait.

Saint Simon, bavard impénitent à la langue venimeuse, n'aimait pas Fagon. Aussi il n'a pas manqué de lui imputer la mort du Roi. Et aujourd'hui M. Louis Bertrand s'associe à cet acte d'accusation, qui est pour le moins ingénieux :

« A la fin, nous raconte Saint Simon, ces fruits pris après son potage lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs et lui ôtèrent l'appétit. Tant d'eau et tant de fruits, sans être corrigés par rien de spiritueux, tournèrent son sang en gangrène, à force d'en diminuer les esprits et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits, et furent cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. Les parties s'en trouvèrent si belles et si saines qu'il y eut lieu de juger qu'il aurait passé le siècle de sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux, par leur étendue et leur volume au double de leur ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal. »

Voilà bien une étonnante pathogénie de la gangrène ! Malheureusement, le procès verbal de l'autopsie du Roi

nous dit tout autre chose. Il mérite d'ailleurs, d'être cité en entier :

« Aujourd'hui, 2 septembre 1715, nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, dans le Château de Versailles, pour y faire l'ouverture du corps du Roi, où nous avons trouvé ce qui suit :

« A l'extérieur, tout le côté gauche nous parut gangrené, depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête ; l'épiderme s'enlevait généralement par tout le corps des deux côtés ; le côté droit était gangrené en plusieurs endroits, mais beaucoup moins que le gauche, et le ventre paraissait extrêmement bouffi.

« A l'ouverture du bas-ventre, les intestins se sont trouvés altérés avec quelques marques d'inflammation, principalement ceux qui étaient situés au côté gauche, et les gros intestins prodigieusement dilatés.

« Les reins étaient assis dans leur état naturel ; on a trouvé seulement dans le gauche une petite pierre de pareille grosseur à celle qu'il a rendue par les urines plusieurs fois pendant la vie, sans aucun signe seulement de douleur.

« Le foie, la rate, l'estomac, la vessie étaient absolument sains et dans leur état naturel, tant en dedans qu'au dehors.

« A l'ouverture de la poitrine, nous avons trouvé les poumons sains, aussi bien que le cœur dont les extrémités des vaisseaux et quelques valvules étaient osseuses ; mais tous les muscles de la gorge étaient gangrenés.

« A l'ouverture de la tête, toute la dure-mère s'est trouvée adhérente au crâne, et la pie-mère avait deux ou trois taches purulentes le long de la faux ; du reste, le cerveau était dans l'état naturel tant en dedans qu'en dehors.

« La cuisse gauche, dans l'intérieur, s'est trouvée gangrenée, aussi bien que les muscles du bas-ventre, et cette gangrène montait jusqu'à la gorge. Le sang et la lymphe

étaient dans une entière dissolution, universellement dans les vaisseaux » (1).

Ainsi donc, gangrène massive de la jambe gauche, sphacèle des téguments, calculose rénale, athérome de l'aorte et des valvules du cœur, septico-pyohémie généralisée ! Il paraît cependant que ce corps était absolument sain, et qu'il aurait vécu 25 ans de plus s'il n'y avait pas eu de médecins. Nous nous permettrons d'en douter.

« On peut se demander aussi, nous dit M. le Professeur Sabrazès, en raison de la gangrène terminale, si Louis XIV n'était pas diabétique. M. le Docteur Cabanès s'est posé la question. Le mauvais état de la dentition, les tendances suppuratives, l'existence d'un anthrax dans les antécédents, les tendances fistuleuses, la polyphagie déposent dans ce sens. Mais les diabétiques, lorsqu'un état infectieux intervient, deviennent somnolents et tombent peu à peu dans le coma. Louis XIV ne resta en état d'assoupissement, d'ailleurs discontinu, que quarante-huit heures avant sa mort. Ce n'est pas la fin habituelle d'un diabétique profondément infecté.

« Quoi qu'il en soit, une gangrène à marche rapide, à évolution relativement peu douloureuse, mortifia le membre inférieur gauche en quelques jours. Les caractères de cette gangrène permettent de la rattacher à une endartérite plutôt qu'à une névrite. Rappelons les foyers d'athérome cardio-vasculaires relevés à l'autopsie. La gangrène était subordonnée à des lésions semblables dans les troncs artériels du membre inférieur gauche. Une gangrène massive de cette importance serait justiciable, à l'heure actuelle, sauf contre-indication, d'une amputation haute précoce. »

Dans la longue diatribe de M. Louis Bertrand, il est d'autres critiques qui méritent qu'on les examine.

(1) Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris, tome xviii, folio 86.

« On se demande, nous dit-il, comment un homme si fortement charpenté, un homme taillé pour vivre cent ans, a pu être si fréquemment indisposé et malade. L'explication la plus vraisemblable, c'est qu'il a été déplorablement traité par ses médecins, lesquels, avec une obstination de maniaques fermés à toutes les indications de la nature, gaspillèrent et finirent par ruiner totalement cette santé héroïque. »

Le corps médical tout entier est responsable de cette déchéance.

D'abord les dentistes, véritables « maréchaux-ferrants ». Nous avons vu que le mauvais état des dents du souverain nécessita de nombreuses avulsions dentaires. Comme le maxillaire était carié, il y eut perte de substances de la voûte palatine, avec perforation et sinusite. De telles complications se rencontrent encore de nos jours. Et le traitement est resté sensiblement le même que celui qu'employa le dentiste du Roi : cautérisations ignées pour la carie, puis lavages à l'alcool additionné de plantes aromatiques.

Puis viennent les chirurgiens. « Entre leurs mains, nous dit M. Louis Bertrand, le Roi fut, pendant la majeure partie de son existence, un écorché vivant. » Nous avons vu cependant que Félix se tira brillamment d'affaire dans les délicates opérations chirurgicales qu'il pratiqua ; et, là encore la technique n'a guère changé de nos jours : soit pour la luxation du coude, pour la fistule anale (1), ou pour le débridement de l'anthrax. Bien entendu, toutes ces interventions étaient fort douloureuses. Mais nous ne pouvons tout de même pas reprocher à Félix de n'avoir pas inventé l'anesthésie.

Maintenant c'est au tour des médecins, et particulière-

(1) L'opération telle que la fit FÉLIX est en somme un large curettage avec débridement. La technique n'avait pas changé jusqu'à ces dernières années.

De nos jours, cependant, on traite la fistule anale comme une tumeur enflammée et on en fait l'excision totale.

ment de Fagon, de passer sur la sellette. Voyons les principaux griefs de l'accusation :

« ...Quelles que soient les hostilités qui les divisèrent, ils sont du moins d'accord sur quelques points, à quoi se réduit à peu près toute leur thérapeutique. Ils croient, les yeux fermés, aux principes de la Faculté de Montpellier. Ils préconisent l'antimoine, le vin émétique, le quinquina. Après cela, la routine de M. Diafoirus : seignare-purgare, purgare-seignare jusqu'à l'extinction totale du patient... les ragoûts sont proscrits. Le malade est mis au régime de la mitonnade et de l'eau rougie. »

Les préparations antimoniales sont encore usitées de nos jours, notamment sous forme d'oxyde blanc, de kermès et d'émétique. Quant au quinquina, que Fagon employait contre les fièvres paludéennes du Roi, nous ne voyons pas bien ce qu'on peut lui reprocher. N'est-ce pas du quinquina que l'on a tiré la quinine, et la quinine n'est-elle pas le spécifique du paludisme ?

Louis XIV a été abondamment purgé et saigné. C'est un fait. Il s'agit seulement de savoir s'il l'a été outre mesure. Nous savons que Louis XIV était un constipé d'habitude et qu'il avait un bel appétit. Il était aussi artério-scléreux, pléthorique, et probablement hypertendu. Pour combattre ces différentes dispositions morbides, Fagon n'avait guère d'autres moyens que le régime, la saignée et la purgation. Aussi en usa-t-il judicieusement, et il nous paraît que sa besogne ne fut pas si mauvaise qu'on veut bien nous le faire croire.

Les purgations consistaient surtout en manne, en rhubarbe dans du bouillon de poulet, en lavements dans lesquels entraient la pulpe de casse du levant, la manne dissoute dans une décoction de racines de guimauves. De nos jours encore on purge avec de la rhubarbe, de la manne et de la casse du levant.

Fagon ne cesse de se plaindre, tout le long de son Journal,

des excès de table auxquels se livrait Sa Majesté. Nous choisissons quelques extraits au hasard :

« Le Roi s'échauffait le dedans du corps par les grands repas et la variété des mets...

« ...Le Roi mangea, outre les croûtes, le pain mitonné en potage et les viandes fort solides, et combla la mesure à son dessert avec des vents, force confitures et des biscuits bien secs; ce qui joint à quatre grands verres en dinant et trois d'eau sortie de glace après diner, lui donna sujet de se plaindre...

« ...La variété des différentes choses qu'il mêle le soir à son souper avec beaucoup de viandes et de potages, et entre autres les salades de concombre, celles de laitues, lesquelles, toutes ensemble assaisonnées comme elles le sont de poivre, sel et très fort vinaigre en quantité et beaucoup de fromage par dessus, font une fermentation dans son estomac...

« ...Il fit une grande selle fort détrempée d'une puanteur cadavéreuse excessive, qui se faisait sentir davantage à mesure que l'amas de viande et de gibier entassé sans pain et presque sans être mâché, qui avait croupi longtemps, se rémuait pour se vider... »

Chaque fois que le Roi consentait à se mettre au régime, Fagon ne cache pas sa joie. Et ce régime de « mitonnade » nous semble encore assez copieux :

« ...il voulut bien qu'on ne lui servit à diner que des croûtes, un potage aux pigeons et trois poulôts rôtis... »

M. Louis Bertrand reproche encore à Fagon d'avoir affaibli le Roi en le faisant suer sous des amas d'édredons. Nous ne sommes pas du même avis :

Le Roi rentrait fréquemment courbaturé de la chasse, et c'est pourquoi son médecin essayait de le faire suer. De même, quand ses accès de goutte ou de rhumatisme le prenaient, Fagon frictionnait ses articulations malades avec du baume de Fioraventi camphré et les enveloppait de coton. Il n'y a là rien de répréhensible, tout au contraire.

Mais, ce qui a le plus frappé M. Louis Bertrand à la lecture du « *Journal de la Santé du Roi* », ce sont ces « vapeurs » qui reviennent si souvent, ces vertiges, ces maux de tête et cet effroyable appétit du Roi. Il a cherché une explication ; celle qu'il nous donne a tout au moins le mérite de la simplicité : tous ces malaises sont attribués, en bloc, à un ténia que Louis XIV aurait gardé toute sa vie, à l'insu de ses médecins.

Hélas, ce ténia n'a dû exister que dans l'imagination de M. Louis Bertrand, et nous croyons plutôt, comme M. le Professeur Sabrazès, à une lombricose. Vallot parle d'un ver d'un demi-pied, en vie, rejeté à l'âge de vingt ans. Fagon écrit en 1696 : le Roi vida, dans une grande selle, un ver vivant. L'année suivante, après une purgation, « le Roi jeta un grand ver mort ». Le 18 novembre, le Roi se purge de nouveau et il « jette un autre ver mort aussi grand que le premier ». Encore un ver en 1703 ; enfin, en 1705, « dans une petite selle, un ver mort de près d'un quartier, replié et embarrassé dans un morceau de matière assez dure ».

Un ténia élimine ses anneaux pour ainsi dire journellement, et dans les selles et en dehors d'elles. Des éliminations aussi espacées que celles dont parle Fagon ne sauraient cadrer qu'avec l'idée de lombricose.

De plus l'aspect d'un ténia est tel qu'il est immédiatement reconnu et désigné par son nom vulgaire de ver solitaire, tandis que les lombrics sont couramment appelés tout court « des vers » (1).

Remarquons aussi les dimensions de ces vers : ils sont toujours assez grands : « un demi-pied, près d'un quartier ». Ceci correspond bien aux lombrics, qui mesurent de 15 à 25 centimètres. Le ténia, au contraire, s'élimine soit par fragments minuscules en temps ordinaires, soit par longs

(1) SABRAZÈS. — *Gazette Hebdomadaire des Sc. Médicales*, 7 octobre 1923.

rubans de plusieurs mètres les jours de purgation. Enfin, il est inadmissible que les médecins du Roi, qui examinaient soigneusement ses selles chaque jour, n'y aient constaté la présence de vers que six fois durant toute sa vie.

Et puis, il n'y a pas que la présence d'un ténia dans un intestin qui puisse provoquer des vertiges. Chez Louis XIV, il nous est facile de relever d'autres causes de ces troubles pénibles :

L'artério-sclérose peut d'abord être incriminée chez lui;

Les troubles circulatoires centraux, hyperhémiques ou anémiques, qu'ils soient sous la dépendance de congestion vraie, d'anémie ou de troubles vaso-moteurs, peuvent aussi provoquer ces malaises : tels les vertiges de la syncope (à son stade prémonitoire) de la ménopause, de la chloronévrose, des anémies, des hémorragies, des affections cardiaques.

Il pouvait aussi avoir des vertiges réflexes : vertiges dits « gastriques », « vertigo a stomacho loeso » des anciens, qui se manifestent souvent à l'occasion d'embarras gastriques (1).

Quant à sa boulimie, nous l'attribuerons plutôt à des phénomènes de dyspepsie hyperchlorhydrique, car Fagon nous parle souvent des « fermentations » et des « acidités » de l'estomac du Roi.

Que nous sommes loin des « cuistres » et des « dangereux imbéciles » dont nous parlions au début de ce travail !

Quelqu'un disait tout récemment du livre de M. Louis Bertrand, que c'est là un livre d'histoire « à l'usage des gens du monde ». Ce mot pourrait parfaitement s'appliquer aux leçons de médecine qu'il prétend nous y donner. Et, si Fagon eut pu connaître son détracteur d'aujourd'hui, il

(1) MARTINET. — Diagnostic clinique.

l'aurait sans aucun doute placé au nombre « de ces courtisans qui décident avec autant de témérité que d'ignorance sur les choses les plus importantes de la médecine » (1).

Pour nous, nous sommes plutôt tentés d'admirer la grande sagacité et le tact médical dont firent preuve les médecins de Louis XIV.

Avec les théories et les moyens précaires de l'époque, malgré l'opposition des courtisans et des charlatans, ils l'ont tiré d'affaire dans des circonstances graves; et malgré sa santé chancelante, ses accidents répétés et ses nombreux excès, ils l'ont fait parvenir à un âge que peu de souverains atteignent de nos jours.

(1) Paroles de FAGON, en 1694, contre les courtisans, qui s'opposaient à ce qu'il restreignit le régime alimentaire du roi, atteint alors de diarrhée rebelle.

CONCLUSIONS

Nous avons vu, au cours de cet ouvrage, que Fagon fut un savant, un travailleur acharné et un honnête homme. Nous avons pu apprécier ensuite sa réelle valeur médicale.

En finissant notre travail, nous voulons citer une page de Saint Simon qui, pourtant, n'est pas suspect de tendresse à son égard :

« Fagon, écrit-il, était un des beaux esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui intéressait son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup : point de meilleur physicien que lui; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait que si on lui eut été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait aisément sur toute chose, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu il ne revenait jamais ; mais, s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde, et il faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé... Il était l'ennemi le plus implacable de tout ce qu'il appelait charlatan, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes. »

Il n'y a rien à ajouter à cet éloge qui ne vient pas d'un ami. Cependant, nous voulons rappeler cette phrase de Fontenelle sur ce médecin si calomnié : « Il ne se proposait que d'être utile, et de s'instruire pour l'être toujours davantage ». Cela seul, nous semble-t-il, devrait suffire pour que l'on accorde à ses cendres la paix qu'elles méritent.

VU, BON A IMPRIMER :

Le Président,

SABRAZÈS.

Vu :

Le Doyen,

C. SIGALAS.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Bordeaux, le 7 Décembre 1923.

Pour le Recteur de l'Académie,

Le Doyen délégué,

C. SIGALAS.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDON. — Illustres médecins et naturalistes des temps modernes. (Paris, 1864).
- CABANÈS. — Le Cabinet secret de l'Histoire.
— Les morts mystérieuses de l'Histoire.
- CORLIEU. — Guy-Crescent FAGON. (*France Médicale*, 1901).
— La mort des rois de France.
- DANGEAU. — Journal du Marquis DANGEAU.
- DAREMBERG. — La Médecine. Histoire et doctrines. (Paris, 1865).
- DELMAS (Louis). — Les 1^{ers} médecins du roi sous Louis XIV.
— La vie pathologique du grand Roi. (*Chronique Médicale*, 1901-1902-1903).
- FAGON. — *An ex tabacci usu frequenti vitæ summa brevior.*
— Réponse à l'abbé BOURDELLOT sur la maladie et la mort de LA ROCHEFOUCAULD. (Paris, 1660).
— Qualités du quinquina et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres. (Paris, 1703).
— Observations sur le bled cornu appelé ergot et sur l'espèce de gangrène qu'il procure à ceux qui en mangent la farine. (Hist. de l'Académie des Sc., 1710).
— *Fit-ne sudor eruentus naturæ vi ?* (Paris, 1665).
— *Est-ne fibricitantibus accomodatior diluti in aquæ panis, quam carnis elixæ sorbitio ?* (Paris, 1674).
— *Confert-ne ventriculi motus ad elaborem chyli.* (Paris, 1681).
- FONTENELLE. — Éloges des académiciens. (Paris, 1892).

LE ROI. — Journal de la santé du Roi Louis XIV par VALLOT,
DAQUIN et FAGON. (Paris, 1862).

LOUIS BERTRAND. — Louis XIV.

MAURIAC (P.). — Médecins et Philosophes au temps de MOLIERE.

RAYNAUD. — Les médecins au temps de MOLIERE. (Paris, 1862).

SAINT-SIMON. — Mémoires.

SABRAZÈS. — Les Médecins de Louis XIV.

— FAGON, médecin de Louis XIV. (*Gazette hebdoma-
daire des Sciences médicales*, Bordeaux, octobre-
novembre, 1923).

1219



